

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 12 novembre 2019

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 13

L'an deux mille dix neuf le **DOUZE NOVEMBRE**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 novembre 2019.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, ~~M.HAMON Jean Pierre~~, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, ~~M.OLIÉ Erick~~, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, ~~M.REY Loïc~~, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, ~~M.WILLANUEVA Maurice~~.

Absents excusés : M.OLIÉ Erick, M.REY Loïc, M.WILLANUEVA Maurice (procurator à Mme Solange MASSABIE), M.HAMON Jean-Pierre (procurator à Mme Josiane HOEB-PÉLISSIÉ)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme GUIRAL-BRAS Arlette

Choix des entreprises Extension école primaire Ces travaux font l'objet d'un marché à procédure adaptée de 13 lots. 34 entreprises ont répondu. Un rapport d'analyse des offres a été établi par le maître d'œuvre et le choix s'est porté sur :

Lot 1 - Gros œuvre

EURL GRENIER - 46 Côte des Evêques - 46000 CAHORS pour un montant de 107 893,80 € HT.

Lot 2 - Charpente couverture

SARL LESTRADE - Pélicier - 46200 LACAVE pour un montant de 39 430,75 € HT.

Lot 3 : Menuiserie extérieure en alu

Francis TRIVIS - Les Camps Grands - 46170 L'HOSPITALET pour un montant de 20 300,00 € HT.

Lot 4 : Menuiseries intérieures

SARL SOP MENUISERIE - 515 Route du Roc de Barroul- 46090 FLAUJAC-POUJOLS pour un montant de 11 387,84 € HT.

Lot 5 Plâtrerie Isolation

SARL J.M.VALERY -174 Chemin Combe d'Angor- 46000 CAHORS pour un montant de 21 158,50 € HT.

Arrivée de M.HAMON Jean-Pierre en cours de séance à 21h lors de l'examen du projet de la délibération n°S10/1.
présents : 12 votants : 13

Lot 6 - Plomberie sanitaire

SASU Yoann PORTAL - Les Cayrouses - 46260 SAILLAC pour un montant de 17 239,32 € HT.

Lot 7 : Chauffage Pompe à chaleur

SASU Yoann PORTAL - Les Cayrouses - 46260 SAILLAC pour un montant de 14 873,43 € HT.

Lot 8 : Electricité

SARL GRAMAGLIA - 13 Rue Paul Edouard Wallon - 82000 MONTAUBAN pour un montant de 13 429,40 € HT.

Lot 9 : Carrelage faïences

SARL LAGARRIGUE - 8 Rue Voltaire - 82000 MONTAUBAN pour un montant de 9 000,00 € HT.

Lot 10 : Serrurerie

Une seule entreprise a répondu à un prix très supérieur à l'estimation. Ce lot est déclaré infructueux et fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot 11 - Peinture

SARL POUSSOU - ZI de Meaux - 69 Traverse du Truc - 82300 CAUSSADE pour un montant de 11 228,25 € HT.

Lot 12 - Sol souple

JOFFRE ENTREPRISE - Route de Saint Laurent Lolmie - 82110 LAUZERTE pour un montant de 6 569,66 € HT.

Lot 13 VRD Réfection de la cour

MARCOULY - Fon Gourdou - BP 27 - 46700 PUY LEVEQUE pour un montant de 43 331,72 € HT.

Convention prestations de service La Halle Concernant la gestion administrative, le temps passé par contrat est fixé à 1/2 h au lieu d'1/4 d'h, au taux horaire inchangé de 15 €.

Pour la maintenance et l'entretien une liste de tâches sera élaborée en collaboration.

La CCPLL disposera du gîte de La Halle contre remboursement des nuitées, pour l'hébergement des artistes dans le cadre de la saison culturelle et des résidences.

Convention de service internet renouvelée pour 3 ans pour gestion d'une adresse Internet sécurisée, module dématérialisation des actes, des échanges avec la trésorerie et des marchés publics et signature électronique.

Modification régie de recettes piscine Institution d'un fonds de caisse, relèvement du plafond de l'encaisse et prise en compte des encaissements ANCV.

Extinction éclairage public qui démarrera 1/2h plus tôt, soit de 0h30 du matin et jusqu'à 5h30 tout au long de l'année. En période de fêtes, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Tarifs Multimédia Désormais un tarif unique fixé à 3 € de l'heure.

Redevance d'occupation du Domaine Public Communal établie pour les commerces fixes, mobiles et installations au stade et selon le type d'occupation. Un règlement va être établi et une convention sera signée avec chaque occupant pour les commerces fixes. Une régie de recettes va être créée pour encaisser les commerces mobiles et les installations au stade.

La séance est levée à 22h50.

Fait à Limogne en Quercy, le 13 novembre 2019
Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,